



AVIS DE CLOTURE DE LA CONCERTATION

COMMUNE DU TAILLAN-MEDOC

PROJET D'AMENAGEMENT DU CHEMIN DES GRAVES (entre l'avenue de Germignan et l'avenue de la Boétie)

Le public est informé que, par la délibération n° 2023-91, en date du 27 janvier 2023, le conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet d'aménagement du chemin des graves (entre l'avenue de Germignan et l'avenue de La Boétie) sur la commune du Taillan-Médoc.

Bordeaux Métropole informe de la clôture de cette concertation.

Le public pourra inscrire ses observations jusqu'au **31 juillet 2026 à 12h00 dernier délai**, dans les registres ouverts à cet effet :

- au Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole, 10-12 avenue des Satellites, 33185 Le Haillan ;
- en mairie du Taillan-Médoc, Hôtel de Ville Place Michel Réglade 33320 Le Taillan-Médoc.

aux jours et heures habituels d'ouverture,

- ainsi que sur le site internet de la participation Bordeaux Métropole <https://participation.bordeaux-metropole.fr/>

Thomas CAZENAVE
Président de Bordeaux Métropole